

Étude : Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 13 août 2020

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de tenir compte des conséquences inégales que cette situation a occasionnées sur les Canadiens faisant partie de divers groupes de population comme la population noire. Pour y parvenir, la collecte et la diffusion de données désagrégées sont nécessaires afin de mieux cerner et comprendre les expériences uniques vécues par les différents groupes de population au pays et au sein même de ces groupes.

Le [Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) de Statistique Canada a été créé dans le but de soutenir l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes en suivant l'évolution et en rendant compte des enjeux relatifs au genre, à la diversité et à l'inclusion. Des analyses publiées récemment sur les conséquences de la COVID-19 ont permis de souligner les différences observées quant aux répercussions économiques et aux perceptions à l'égard de la sécurité personnelle selon les groupes ethnoculturels.

Dans le contexte de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine proclamée par les Nations Unies, trois études ont déjà été publiées et ont présenté un aperçu des caractéristiques de la population noire au Canada, ainsi que des enjeux auxquels fait face cette population au pays. En février 2019, une infographie, intitulée « [La population noire au Canada : en croissance et diversifiée](#) », et un livret, intitulé « [Diversité de la population noire au Canada : un aperçu](#) », ont permis de mettre en évidence la croissance démographique et la diversité de la population noire au Canada. Un deuxième livret, intitulé « [La population noire au Canada : éducation, travail et résilience](#) », et une étude analytique, intitulée « [Parcours scolaire et intégration au marché du travail des jeunes Noirs au Canada](#) », ont été publiés en février 2020; ils fournissent un aperçu de certaines des principales caractéristiques socioéconomiques des communautés noires au Canada.

La présente étude fournit aujourd'hui des statistiques plus désagrégées des résultats socioéconomiques observés au sein de la population noire selon le statut des générations (et le statut d'immigrant), le sexe et le pays d'origine. L'étude se veut une illustration de la pertinence de la désagrégation pour comprendre ces populations et la diversité de leur situation tout en la favorisant.

L'étude, intitulée « [Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada, 2001 à 2016](#) », présente de nombreux renseignements et données socioéconomiques désagrégés sur la population noire et la façon dont elle se distingue du reste de la population en âge de travailler, selon le sexe, la génération et le lieu d'origine, pour la période allant de 2001 à 2016.

Bien que l'étude met en lumière certains des enjeux auxquels fait face la population noire, dont le fait d'être en situation de faible revenu, elle montre également la grande diversité des situations socioéconomiques auxquelles cette population est confrontée ainsi que les diverses conditions socioéconomiques dans lesquelles elle vit. L'étude tire parti de la richesse des données du Recensement de la population, lesquelles permettent de désagréger l'information sur les populations noires de façon détaillée et selon un grand nombre de caractéristiques.

Plus de la moitié des personnes immigrantes noires ont été admises en tant qu'immigrants parrainés par la famille ou comme réfugiés

Au Canada, la population noire en âge de travailler est jeune et diversifiée, et elle s'accroît. En 2016, la population noire âgée de 25 à 59 ans comptait un peu plus de 550 000 personnes, dont plus de 7 sur 10 étaient nées à l'étranger.



Selon les résultats de la présente étude, les personnes immigrantes noires qui étaient âgées de 25 à 59 ans au moment de leur admission au Canada et qui ont été admises depuis 1980 se distinguaient des autres personnes immigrantes par la part qu'y représentaient les personnes parrainées par la famille et les réfugiés, soit plus de 60 %. Chez les autres personnes immigrantes âgées de 25 à 59 ans au moment de leur admission au Canada et admises depuis 1980, la majorité ont été admises grâce au programme d'immigration économique.

Selon les données du Recensement de 2016, la plupart des personnes immigrantes nées dans les Antilles avaient été admises au Canada grâce au programme de regroupement familial, essentiellement dans le but de rejoindre un époux ou un conjoint de fait déjà établi au pays. En outre, une plus grande proportion d'hommes (près de 60 %) que de femmes (45 %) avaient immigré au Canada au moyen de ce programme.

La population immigrante noire originaire de l'Afrique était quant à elle constituée de 40 % de personnes admises comme réfugiés. Les programmes d'admission de ces personnes immigrantes se sont diversifiés au cours des dernières années, alors qu'une croissance de l'immigration économique provenant de plusieurs pays d'Afrique a été enregistrée. Chez les personnes immigrantes nées dans des pays comme le Cameroun, la Côte-d'Ivoire ou le Sénégal, la majorité ont été admises dans le cadre du programme de l'immigration économique.

Plus du quart des femmes noires sont des mères seules

La monoparentalité est une situation associée à la vulnérabilité économique des familles, en particulier celle des enfants vivant au sein de celles-ci. La présente étude a montré que la monoparentalité chez les femmes était plus répandue au sein des populations noires que dans le reste de la population.

Selon les données du Recensement de 2016, 27 % des femmes noires âgées de 25 à 59 ans étaient des mères seules, comparativement à moins de 10 % des autres femmes. Cette situation familiale était plus répandue chez les femmes immigrantes que chez les femmes noires nées au Canada.

Plus du tiers des femmes noires de deuxième génération sont titulaires d'un diplôme universitaire

Le niveau de scolarité est généralement associé à de meilleurs résultats sur le marché du travail, que ce soit au chapitre de l'accès à celui-ci ou de la rémunération du travail.

Chez les femmes, malgré une hausse observée depuis 2001, la proportion de personnes noires âgées de 25 à 59 ans titulaires d'un diplôme universitaire était inférieure à la proportion observée dans le reste de la population, sauf chez les femmes nées au Canada dont au moins l'un des parents est né à l'étranger (deuxième génération), où l'écart entre les deux groupes était minime.

Chez les hommes, la proportion de personnes titulaires d'un diplôme universitaire au sein de la population noire était semblable à celle du reste de la population. Elle était cependant inférieure tant chez les personnes immigrantes que les personnes nées au Canada. Cette apparente contradiction s'explique principalement par le poids démographique plus important de la population immigrante au sein de la population noire. Dans la mesure où les personnes immigrantes, chez les hommes noirs comme chez les autres hommes, sont plus scolarisées que les personnes nées au Canada, ce poids démographique plus élevé tend à y hausser le niveau de scolarité général de la population noire.

Le taux d'emploi des hommes noirs est inférieur à celui du reste de la population masculine

Bien que le niveau de scolarité soit un facteur important pour la réussite des Canadiens, la participation au marché du travail et la rémunération annuelle sont d'importants indicateurs du bien-être socioéconomique des adultes en âge de travailler et des membres de leur famille.

Selon les données du Recensement de 2016, le taux d'emploi des hommes noirs âgés de 25 à 59 ans atteignait 78 %, comparativement à 83 % chez les autres hommes, ce qui représente un écart de cinq points de pourcentage. Le taux d'emploi des hommes noirs était inférieur à celui des autres hommes lors des quatre recensements pris en compte, et ce, tant chez les personnes immigrantes que chez les personnes nées au Canada.

À l'inverse, le taux d'emploi des femmes noires présentait dans l'ensemble des valeurs comparables à celles des autres femmes. Le taux d'emploi des femmes immigrantes noires, qui se situait à 70 % en 2016, était le même que celui observé chez les autres femmes immigrantes.

Le taux de chômage des populations noires était en outre supérieur à celui de leurs homologues du reste de la population lors des quatre recensements étudiés, quel que soit le sexe ou la génération pris en compte. Le taux de chômage des populations noires variait peu d'une génération à l'autre.

La rémunération annuelle médiane des hommes noirs est inférieure à celle des autres hommes

Au même titre que l'emploi, la rémunération du travail constitue un indicateur d'intégration économique sur le marché du travail canadien et, de ce point de vue, elle contribue directement au bien-être socioéconomique des travailleurs et de leur famille.

En 2015, la rémunération des hommes noirs âgés de 25 à 59 ans était inférieure de près de 15 000 \$ à celle des autres hommes (56 000 \$), se chiffrant à une valeur médiane de 41 000 \$ annuellement. Alors que l'écart entre les hommes noirs et le reste de la population masculine était moindre parmi les personnes immigrantes, il était beaucoup plus important parmi la population née au Canada. Ainsi, les hommes noirs de deuxième génération présentaient en 2015 la rémunération médiane la plus faible enregistrée chez les hommes, soit 40 000 \$, ce qui représentait 22 000 \$ de moins que celui des autres hommes de deuxième génération.

Ces écarts au chapitre de la rémunération annuelle médiane rétrécissent, sans toutefois disparaître, après la prise en compte d'un certain nombre de caractéristiques, comme l'âge, la situation des particuliers au sein de la famille de recensement, le niveau de scolarité, le lieu de résidence et la langue parlée le plus souvent à la maison et l'âge au moment de l'admission en ce qui concerne les personnes immigrantes.

La rémunération des femmes noires se comparaient davantage à celle des autres femmes. Les résultats de l'étude indiquent que la rémunération annuelle médiane des femmes noires immigrantes âgées de 25 à 59 ans était comparable à celle des autres femmes immigrantes lors des quatre recensements étudiés. En 2015, la rémunération des femmes noires immigrantes se chiffrait à 35 900 \$ et celle des autres femmes immigrantes, à 35 500 \$. La surreprésentation des femmes immigrantes noires dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale explique en partie leur situation en raison du fait que, chez les femmes immigrantes, la rémunération moyenne des infirmières est plus élevée que la rémunération moyenne versée dans les autres professions.

Le quart des enfants noirs vivant au sein d'une famille se trouvent en situation de pauvreté

Les enfants représentent l'une des populations les plus à risque de subir les conséquences des conditions socioéconomiques vécues par les adultes sur le marché du travail.

D'après les données du Recensement de 2016, selon la mesure de faible revenu fondée sur le panier de consommation, 27 % des enfants noirs âgés de moins de 15 ans vivaient au sein d'une famille se trouvant en situation de pauvreté. Ce pourcentage était deux fois moindre chez le reste des enfants (14 %).

Les enfants noirs faisant partie de toutes les familles (immigrantes, de deuxième génération et de troisième génération ou plus) étaient susceptibles d'être touchés par cette situation. Ainsi, le taux de pauvreté atteignait 24 % des enfants nés au sein de familles de deuxième génération et 27 % de ceux faisant partie de familles immigrantes.

Les personnes et les familles noires sont souvent surreprésentées parmi les populations vulnérables, un facteur de risque relevé dans le contexte actuel de la COVID-19. Un autre facteur associé au risque de transmission du virus concerne la présence des femmes immigrantes noires dans le secteur des soins de santé aux postes de première ligne comme les infirmières et les préposées aux bénéficiaires.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué résume les conclusions d'un article publié aujourd'hui au sujet des conditions socioéconomiques de la population noire au Canada et de son évolution de 2001 à 2016. L'article repose sur les données des recensements de 2001, de 2006 et de 2016, ainsi que sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les personnes immigrantes sont les personnes ayant été admises au Canada en tant que résidents permanents. Les personnes de deuxième génération sont celles qui sont nées au Canada d'au moins un parent né à l'étranger. Les personnes de troisième génération sont celles dont les deux parents sont nés au Canada.

La mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation désigne une mesure du faible revenu fondée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base en matière de logement, de nourriture, d'habillement, de transport et d'autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et de deux enfants.

Cet article fait suite à un portrait publié en février 2019 et à un livret et un article publié en février 2020 soulignant la diversité de la population noire faisant tous partie d'une série de documents publiés dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine proclamée par les Nations Unies.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3901 et 5178.

L'étude, intitulée « [Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada, 2001 à 2016](#) », qui fait partie de la *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration (89-657-X)*, est maintenant disponible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).